



JEAN GUYON

L'une des plus anciennes familles françaises à venir s'installer au pays, l'une des plus nombreuses à ses débuts, l'une des plus respectables et des plus connues, ce fut celle de *Jean Guyon* ou *Guion* et de *Mathurine Robin*. Les descendants se reconnaissent souvent comme DION, parfois comme DESPRÉS, DUMONTIER, LEMOINE, et en Louisiane comme DERBANNE.

Perche

La famille Guyon possède ses racines terriennes au *Perche*, plus précisément à *Tourouvre*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de *Mortagne-au-Perche*, dans le département de l'Orne.

Jacques, père de l'ancêtre canadien, apparaît pour la première fois à *Tourouvre*, le lundi 6 janvier 1578, comme témoin d'une vente de terre. Le vendredi 15 avril 1583, Jacques et sa femme, *Marie Huet*, se font donation mutuelle au dernier vivant. C'était leur contrat de mariage. Dans les registres paroissiaux de *Tourouvre*, l'on peut lire l'acte de baptême de leur fille Marie portée sur les fonts baptismaux le 21 septembre 1588 par François Lousche et

Marie, veuve de Jehan Charpentier ; Thomas Crête, marchand bourgeois de l'endroit, deviendra son mari.

Jean Guyon reçoit le baptême à *Saint-Aubin de Tourouvre*, le vendredi 18 septembre 1592, un siècle après la découverte de l'Amérique. Parrains : Jean Collin et Pierre Dolinet ; marraine : Catherine Goddin. Jean grandit à *Tourouvre*, fréquente l'école, apprend au métier, prépare la fondation de son foyer. À l'âge de 22 ans, le 18 mai 1614, il prête à Pantaléon Bigot, laboureur à *Autheuil*, petit village au sud-est de *Tourouvre*, petite patrie de Robert Giffard, une somme consistant « en un petit pistolet d'or, des pièces de cinquante-deux sols, des quarts d'écus et autre monnaie blanche », valant 84 livres. Son métier de maçon lui permet déjà de faire des économies.

Jean Guyon, le 12 juin 1615, épouse à *Mortagne*, paroisse *Saint-Jean*, Mathurine Robin, probablement fille d'Eustache et de Madeleine Avrard. Le couple fixe son domicile à *Mortagne*. Cependant, un peu plus de cinq mois après ses noces, soit le 30 novembre, les paroissiens de *Tourouvre* commandent à « Jehan Froger et Jehan Guyon, de l'état de maçon, demeurant paroisse *Saint-Jean* à *Mortagne*, une montée de pierre pour atteindre au premier étage de la tour du clocher avec une huisserie de pierres blanches de *La Louverye* au pied et entrée d'icelle montée ». Une huisserie se définit comme une partie fixe en bois formant les piedroits et le linteau d'une porte dans un pan de mur. Le descendant pèlerin visitant l'église de *Tourouvre* peut encore admirer cette montée de pierres et cette huisserie construites par son ancêtre.

Maçon à Mortagne

Jean Guyon travaillera à *Mortagne* pendant plus de 18 ans. C'est là également que naîtront huit de ses enfants dont nous reparlerons.

Mortagne possédait des murailles et il fallait les entretenir. Le 21 juillet 1625, le procureur des habitants de la ville, Jehan Ailleboust commande à *Guyon* de procéder à des

réparations. Promesse de 150 livres lui est faite et une livraison d'échafaudages, d'eau, de chaux, de sable, etc. Le 22 août suivant, rien n'a bougé. *Jean* se précipite à l'Auditoire pour presser le procureur syndic d'avoir à lui livrer l'argent et les matériaux nécessaires pour débiter les travaux aux murailles.

Jean exécuta certainement beaucoup d'autres ouvrages. Il fut même un formateur d'apprentis maçons. Selon madame *Pierre Mortagne*, le 22 avril 1626, *Pierre Hayes*, de la paroisse de *Saint-Jean*, s'engage pour trois ans « à commencer de la Pentecôte prochaine » au service de *Jean*. Celui-ci « lui enseignera bien et dûment son métier de maçon, le nourrira, gouvernera, chauffera et couchera, et en échange, l'élève servira son maître loyalement et lui remettra trente livres de pension pour les trois ans ». *Zacharie Maheu*, futur canadien, signe comme témoin par-devant le notaire *Sébastien Roussel*. En 1632, *Jacques Patard*, maçon de *Tourouvre*, est venu apprendre les secrets de son métier à *Mortagne*, chez *Jean Guyon*.



L'église Saint-Aubin de Tourouvre.



Céline Dion, alors âgée de 14 ans, qui allait devenir une vedette internationale. (Source : Le Soleil, 27 novembre 1982)

Pour terminer cette partie importante de la vie de Jean Guyon et de Mathurine Robin, rappelons que leur fille aînée *Barbe*, le 11 février 1632, approuve devant Mathurin Roussel sa convention matrimoniale avec Pierre Paradis, armurier, fils de défunt Jacques et de Michelle Pelle. La mère de Jean Guyon, *Marie Huet*, était morte depuis le 26 février 1626.

Venue en Nouvelle-France

Le 15 janvier 1634, tout juste un siècle après la venue de Jacques Cartier, à l'assemblée générale de la Compagnie des Cent-Associés, tenue à l'hôtel du président Lauzon, il est décidé de faire cession à Robert Giffard de la terre et seigneurie de Beauport.

Le nouveau seigneur, natif d'Authueil, près Tourouvre, ne prit pas de temps à contacter ses amis, des personnes intelligentes et expérimentées dans différents métiers, pour réaliser son projet : aller peupler une seigneurie avec des gens voulant vivre surtout de l'agriculture, comme de vrais colons et non comme des trafiquants. Il fallait être persuasif, faire parfois des offres alléchantes pour gagner les candidats les plus talentueux.

Giffard rencontre en particulier Jean Guyon, maître maçon, et Zacharie Cloutier, maître charpen-

tier ; il leur présente son projet. Venez avec moi en Nouvelle-France avec chacun de vos enfants pour une durée de trois ans : « vous défrichez, désertez et cultivez les terres et les bois de ma seigneurie de Beauport »... Ceci se passait le 14 mars 1634. Guyon se voit promettre 1,000 arpents de terre avec droit de chasse et de pêche. Pendant les trois premières années, toutes les dépenses seront payées par le seigneur. L'on fixe l'engagement à la Saint-Jean-Baptiste. Même, en 1636, Giffard fera venir à ses frais les membres de la famille demeurés en France. Plusieurs autres conditions et avantages sont signés par-devant le notaire Roussel, Giffard, Damien Chambois, Jean Pousset et Jean Guyon.

Le même jour 14 mars, Jean Guyon, censitaire du seigneur apothicaire Giffard, vend à *Denis Gentil*, sieur de Rougemont, un lottereau de terre, un jardin, situé à l'entrée de la ville de Mortagne, paroisse de Loisé. Prix : 45 livres. Cependant, le chef de famille Guyon, garde une maison qu'il possède à Mortagne. Il en fera don à une confrérie charitable de Saint-Jean, 20 ans plus tard, soit le 18 octobre 1653.

Selon Alfred Cambrai, la famille Guyon, à la dernière minute, se décide à passer tout entière en Nouvelle-France, dès 1634. Ensemble, tous veulent partager les risques, les peines et les joies d'une telle aventure. L'on sait que Mathurine Robin avait mis au monde un fils, Michel, le 3 mars précédent. Entreprendre la traversée de l'Atlantique avec un si jeune poupon, quel courage ! Ce premier contingent d'émigrants comprenait 43 personnes dont la famille Guyon ou huit membres. L'aînée *Barbe Guyon*, épouse de Pierre

Paradis depuis le 11 février 1632, attendra quelques années avant de venir rejoindre les siens en Amérique.

Quitter le pays, c'est mourir un peu. Atteindre la Nouvelle-France, c'est commencer à vivre un avenir prometteur. L'on se mit en route vers Rouen, puis vers Dieppe, port d'embarquement où une flotille de quatre vaisseaux placés sous le commandement de *Charles Duplessis-Bochart*, général de la flotte de la Compagnie des Cent-Associés, les attendait.

Arrivée

Selon la *Relation des Jésuites*, le 31 mai 1634, une chaloupe vient annoncer à Québec que trois vaisseaux des Cent-Associés sont arrivés près de Tadoussac. Un quatrième est attendu incessamment, celui de Duplessis-Bochart. Le 4 juin, Robert Giffard et sa recrue percheronne, dont 35 personnes de Mortagne, atteignent Québec dans l'allégresse, jour de la Pentecôte. Pour Giffard, c'était revoir un pays qu'il aimait depuis longtemps ; pour ses compatriotes, c'était découvrir, commencer à aimer.

Giffard, sa femme et ses deux enfants sont logés au fort Saint-Louis. Les biens meubles et les outils des colons sont rangés dans le vieux magasin de l'habitation. Hommes, femmes et enfants trouvent logis dans les barraques élevées près de la grève. Puis, des éclaireurs et enfin l'ensemble du groupe quittent la



Adhémar Dion et son épouse, Thérèse Tanguay, ont élevé une famille de 14 enfants dont Céline. (Source : Le Soleil, 1er décembre 2003)

basse ville pour rejoindre la petite rivière de Notre-Dame de Beauport. Au plus vite, il fallait semer, élever une maison manable, s'installer. Zacharie Cloutier et Jean Guyon tracent près de la rivière Dubuisson leur premier carré de maison, une maison commune, semble-t-il.

Dès la première année, le blé vint très vite, le long des souches et dans les clairières.

Développement

En 1637, le 10 décembre, Jean Guyon et Zacharie Cloutier sont mis en possession des fiefs Dubuisson et de la Clouterie. À la même époque, Jean bâtit un moulin pour faire de la planche.

Quelques-uns des premiers beauportois travaillèrent à la construction de l'église paroissiale de Québec, de la résidence du gouverneur, dont Jean Guyon en 1646 et 1647. Le 18 avril 1648, dans le détail des comptes, apparaît le nom de Jean Guyon : « Pour le charroy qu'il a esté nécessaire pour charroyer la pierre, le bois, le sable, la chaux, la planche, etc.,... et tous les charrois se sont faitz par les sieurs Hubou, Jean Guyon, Zacharie Cloutier », etc.

Le 15 mai 1642, Giffard convoque Guyon et cinq autres colons de sa seigneurie pour leur donner des prairies pour herbager leurs bestiaux et en récolter le foin pendant trois ans, à condition de donner une journée de travail par année.

En vertu de son contrat de concession de son fief, Jean Guyon, vassal, est obligé de rendre foi et hommage au seigneur, un genou en terre, etc. La fierté de Guyon résiste à cet acte d'humilité obligatoire. Le seigneur Giffard n'est pas content de cette attitude et s'en plaint au gouverneur ; celui-ci, le 19 juillet 1646, oblige Guyon à s'exécuter avant quinze jours. Le 30 juillet, nouvelle menace rédigée sur papier et signée par le notaire Guillaume Tronquet. Le même jour, Jean Guyon « porte foy et hommage ». Le rusé censitaire



De gauche à droite : Arthur, Adélar, Napoléon, Alphonse et Alfred Dion. Les cinq frères ont tous connu l'Ouest canadien. C'était en 1956. (Source, *Le Nouvelliste*, 2 août 2006)

profite de l'absence du seigneur pour remplir son devoir devant un serviteur. « Il s'est transporté en la maison seigneuriale de Beauport et à la principale porte et entrée... auroit frappé et serait survenu François Boulé fermier du dit seigneur de Beauport ou personne par luy ayant charge de recevoir les vaissaulx a foy et hommage... le dit Guyon s'est mis un genou en terre, nud teste, sans espée ny esperon et a dit par trois fois ces mots : Monsieur de Beauport, je vous fait et porte foy et hommage que je suis tenu de vous faire »...

Et la vie continua ainsi pendant encore plusieurs années. Le 24 février 1660, Confirmation par Mgr de Laval de Jean Guyon, père.

La guyonnière

En France, en dehors du Perche, existent toujours trois villages appelés *Guyonnière*. Au Canada, la *guyonnière*, la première, se compose



Antonio Dion et Jeanne Dutil ont célébré leur 70^e anniversaire de mariage en 2003. Ce couple a séjourné à Honfleur et à Saint-Flavien. (Source : *Le Soleil*, 2 novembre 2003)

de dix membres dont huit baptisés à *Saint-Jean de Mortagne* : Barbe, Jean, Simon, Marie, Marie, Claude, Denis et Michel. Sont nés en Nouvelle-France Noël et François Guyon.

Marie, seconde de ce prénom, baptisée le 29 janvier 1627, n'a laissé aucun autre signalement de sa présence. Quant à Noël, il reçoit le baptême le 27 août 1638, à Québec ; il est inhumé au même endroit, le 11 septembre suivant.

L'aînée, Barbe, portée sur les fonts baptismaux de Saint-Jean de Mortagne par Jean Pousset et Barbe, femme de Nicolas Poulard, le 19 avril 1617, épouse Pierre Paradis le 11 février 1632. Vingt ans plus tard, le couple vint rejoindre sa parenté en Nouvelle-France. Par ses onze enfants, il possède au Canada une digne et grande descendance. Marie Guyon, parrainée le 18 mars 1624 par Jacques Robin et Marie Chahaigne, accepte comme son compagnon de vie le 12 septembre 1637 François Bélanger, futur seigneur de Bonsecours ou L'Islet. Leur dizaine d'enfants leur assurèrent une descendance vivace et nombreuse.

Jean Guyon (1619-1694) entre dans la grande famille Couillard en épousant Élisabeth, fille de Guillaume et de Guillemette Hébert, le 27 novembre 1645, à Québec. Jean, sieur Dubuisson, avait-il étudié les règles de l'arpentage à Mortagne ? Au Canada, il obtient le titre d'arpenteur en 1667. Une kyrielle de treize enfants fut son apanage humain.

Le deuxième fils des Guyon, Simon (1621-1682), le 10 novembre 1653, épouse une jeune fille née au pays, plus précisément à Sainte-Anne-de-Beaupré, Louise Racine, fille d'Étienne et de Marguerite Martin. Simon s'occupa beaucoup de chasse et pêche. Le Journal des Jésuites rappelle, le 10 janvier 1651, que Charles Cadieu et Simon Guyon étaient revenus de la chasse aux loups-marins. Jean, fils, l'aînée d'une famille de sept, est

ordonné prêtre le 21 novembre 1683. Chanoine et prêtre, il est mort en France le 1er janvier 1687.

Claude Guyon (1629-1694) se marie deux fois, d'abord avec Catherine Colin, qui lui donne une douzaine de rejetons, puis avec Marguerite Binaudière, veuve de Symphorien Rousseau. Sans postérité. Claude vend sa part de l'arrière-fief Dubuisson à Jean Crête, le 4 août 1660. Deux de ses filles, Élisabeth et Marie-Anne, devinrent membres de la Congrégation Notre-Dame de Marguerite Bourgeois.

Marie-Thérèse Guyon, femme d'Antoine de Lamothe Cadillac, fondateur de Détroit le 25 juin 1685, est la fille de Denis Guyon (1631-1685) et d'Élisabeth Boucher, issue de François. Denis fait sa marque dans tous les métiers : défricheur, commerçant de pelleteries, portageur et voyageur vers les missions du Nord du lac Saint-Jean en 1661 et vers le pays des Outaouais. Il est mort victime de son dévouement en secourant des immigrants contaminés par des maladies contagieuses. Famille

de neuf enfants, dont trois seulement survécurent.

Michel Guyon (1634-1703), sieur de Rouvray, mari de Geneviève Marsolet le 4 septembre 1662, se spécialise dans la construction des navires à la rade de Québec. Il demeure en face de la rue Saint-Pierre. Ses treize enfants lui assurent une descendance par ses filles.

Le cadet, canadien de naissance, François Guyon (1639-1718), s'allie lui aussi à la famille Marsolet en épousant Marie-Madeleine, fille de Nicolas et de Marie Barbier, le 4 septembre 1662, à Québec. Il achète les droits des cohéritiers de l'arrière-fief Dubuisson. Comme seigneur, il porte le surnom de Després. Famille : douze enfants.

À la troisième génération, les petites-filles et les petits-fils de Jean Guyon et de Mathurine Robin pouvaient se vanter d'être 89 à la fête du souvenir.

La couronne

Pour marquer le départ des

ancêtres Jean et Mathurine, l'on se serait attendu à des manifestations de reconnaissance, à des couronnes de branches de sapin déposées sur leur tombeau. Il n'en fut rien. Dans le registre, à peine deux noms et deux dates. Aucun témoin n'est mentionné ; aucun prêtre n'a signé. Mathurine Robin, décédée à Beauport le 16 avril 1662, est inhumée à Québec, le jour suivant. Jean Guyon, mort le mercredi 30 mai 1663, est enterré à la capitale de la Colonie, le 31. Leur couronne et leur gloire, ce fut leur vie à Mortagne et à Beauport, vie de foi indéfectible en l'avenir d'une patrie nouvelle florissante.

D'après une étude publiée dans l'Action Catholique de Québec le 30 novembre 1921, la famille Guyon, en neuf générations, a donné à l'Église canadienne : un cardinal, dix-sept archevêques et évêques, plus de 450 prêtres et une multitude de religieux et de religieuses. Le cardinal Bégin avait comme première aïeule Barbe Guyon mariée à Pierre Paradis.



P054

CHANDELLES DE SAINTE ANNE

(2 chandelles de 6 po. par boîte)

La flamme, la lumière demeurent toujours des symboles que les croyants aiment utiliser. Allumer une bougie, faire brûler un cierge sont des gestes qui prolongent une prière, une demande, une présence. Faites brûler, chez vous, le luminaire que vous aimeriez allumer en la Basilique de Sainte-Anne pour une intention particulière qui vous est chère.

Prix : 10 \$ la boîte ; 2 \$ chaque boîte supplémentaire ; prix sur quantité.

Joignez votre paiement : Chèque Mandat Visa MasterCard

SignatureDate d'exp.....

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom

Adresse

.....Code PostalNo dossier :

En vente à la **Revue Sainte Anne**, 9795, boul. Ste-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré, Qc, G0A 3C0